



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 26 JANVIER 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 20 janvier 2021, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY *procuration*

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BUFFARD

Date d'affichage : 27 JAN. 2021

**OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES
EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER**

2021-04 DRH/MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER

Monsieur le Président expose qu'en prévision de la période estivale, il est chaque année nécessaire de recruter des agents contractuels pour assurer la période d'ouverture estivale du Centre Nautique de l'Espace Bernard PELLARIN.

Il rappelle qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 précité.

Monsieur le Président propose d'adapter le tableau des emplois afin de permettre le recrutement d'agents contractuels saisonniers nécessaires au fonctionnement du Centre Nautique.

Il propose également comme habituellement un renfort saisonnier pour les services techniques de la CCPC afin d'assurer les fonctions d'ouvrier polyvalent de maintenance bâtiment.

Il est proposé de prévoir une modification pérenne du tableau des emplois, afin de faciliter le traitement administratif :

Au sein du Centre Nautique de l'Espace Bernard PELLARIN :

- Pour assurer les fonctions de Maître-Nageur Sauveteur :
 - Pour une durée de 3,5 mois maximum à compter de l'ouverture du centre aquatique (prévue fin mai): **10 emplois** à temps complet dans le grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal 1^{ère} classe, relevant de la catégorie hiérarchique B.
- Pour assurer les fonctions d'Agent d'entretien :
 - Pour une durée de 3,5 mois maximum à compter de l'ouverture du centre aquatique (prévue fin mai): **5 emplois** à temps complet dans le grade d'adjoint technique, relevant de la catégorie hiérarchique C
- Pour assurer les fonctions de Caissière / agent d'accueil :
 - Pour une durée de 3,5 mois maximum à compter de l'ouverture du centre aquatique (prévue fin mai): **2 emplois** à temps complet dans le grade d'adjoint administratif, relevant de la catégorie hiérarchique C

Au sein des Services Techniques de la C.C.P.C :

- Pour assurer les fonctions d'Ouvrier polyvalent de maintenance bâtiment :
 - Pour une durée de 2 mois maximum à compter du 1er juillet : 1 emploi à temps complet dans le grade d'adjoint technique, relevant de la catégorie C

Envoyé en préfecture le 27/01/2021

Reçu en préfecture le 27/01/2021

Affiché le 27/01/2021

SLO

ID : 074-247400112-20210126-D_2021_04-DE

2021-04 DRH/MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER

Monsieur le Président sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

Cette délibération permet d'engager les recrutements de manière anticipée sur le personnel saisonnier ; un point complet sera fait sur les modalités d'ouverture du site chaque année au début du printemps devant le Conseil Communautaire.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **AUTORISE** les créations de postes de saisonniers dans les conditions énumérées ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents y afférents

Acte certifié exécutoire le 27 JAN. 2021
Le Président
Xavier BRAND

